

Communiqués de septembre 2022

2 septembre :

### **Démantèlements à Calais cet après-midi : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92 916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 15 vans de CRS (inhabituellement nombreux) est venu expulser les habitants d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale banalisée, de deux fourgons d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, pas d'interprètes.*

Cet après-midi, entre 13 h 16 et 18 h 55, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés

- rue des Huttes :

Un périmètre de sécurité est établi, trop large pour permettre de voir clairement l'évacuation.  
Toutes les tentes qui étaient au bord de la rue sont ramassées : il n'en reste plus...

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes.  
Au moins une tente prise.

- Marck :

Un périmètre est établi à trois accès.  
Contrôle des papiers pour le HRO (eux-mêmes et le véhicule).  
Au moins deux tentes prises.

- rue de Judée :

un périmètre de 3 CRS est établi.  
Evacuation des deux côtés.  
Le HRO voit 11 personnes à Auto Dépanne et 8 côté ouest (au moins une tente prise).  
Les gens se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- Derrière la PASS.

Evacuation de 6 personnes jusqu'au fossé : un seul homme passe de l'autre côté.

- Hôpital.

4 personnes évacuent d'elles-mêmes  
Un périmètre est établi.  
4 tentes prises dont une pleine de matériel.

- pose au lycée agricole.

- Fort Nieulay :

Un périmètre est établi.

Des personnes inconnues ont le droit de pénétrer quand même.

Un CRS justifie cela en disant qu'il y a un parc canin et que cet espace ne fait pas partie du périmètre mais en refuse pourtant l'accès au HRO.

- Auchan :

Ce site n'est pas évacué

Le HRO voit signer les papiers de fin d'opération.

Mais le convoi part avec les sirènes en action.

Une demi-heure après il repart du commissariat, vers le quai du Danube.

- Quai du Danube :

Contrôle d'identité pour le HRO,

Evacuation, sur la base de la flagrance.

Un périmètre de 5 CRS est établi.

Le HRO est escorté dehors, ainsi que 4 personnes.

Des gens ont pourtant le droit de le traverser (des blancs).

Des exilés déplacent leurs tentes. Deux sont autorisés à entrer dans le périmètre pour récupérer leurs tentes.

Le HRO compte 110 personnes évacuées.

Plusieurs tentes prises

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

Jean-Claude Lenoir, président de Salam, a assisté au démantèlement ce soir du quai du Danube.

Il s'est trouvé au contact des exilés et des gens du quartier :

"Gros démantèlement, vers 19 h 00 quai du Danube

Beaucoup de police

Tentes abîmées - Affaires volées ...

"Allez à la ressourcerie," leur dit-on.

Beaucoup d'habitants du quartier se déclarent stupéfaits de voir la police agir ainsi avant la nuit laissant dans un total désarroi des femmes et de très très jeunes enfants !

Une chaîne de solidarité tente de s'établir..."